



Communication du MIL du 22 février 2021



RÉGIONALES DE 2021, UNE PRÉPARATION DE 2022

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi de report des élections régionales et départementales initialement prévus en mars. Elles devraient se dérouler les 13 et 20 juin 2021 car la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021 a été validée par la majorité macroniste (LREM, MoDem, Agir). Plusieurs dispositions spécifiques ont été prises pour ces scrutins. D'une part, la loi prévoit un allongement exceptionnel de la durée de la campagne officielle à dix-neuf jours au lieu de douze pour le premier tour. La campagne devrait donc commencer en partie en période d'urgence sanitaire sans que l'on sache quelles obligations ou interdictions seront imposées à cette date par le gouvernement pour des motifs sanitaires. D'autre part, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, contre une seule habituellement, pour faciliter l'exercice du droit de vote et combattre l'abstention.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** constate qu'à ce jour la situation semble clarifiée à droite, sauf dissidences toujours possibles en dernière heure. Pour ces élections régionales, l'enjeu pour la droite républicaine et le centre est double : d'une part, **conserver les régions gérées par la droite**, et d'autre part, tenter de **s'emparer de régions socialistes** : Bretagne, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val-de-Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Pour les élections départementales, de la même manière, le renouvellement des élus et la conquête de nouveaux sièges, voire de départements, est ouverte comme cela a été le cas lors des municipales avec de nombreuses victoires, hors métropoles. Évidemment, les enjeux apparaissent différemment dans la mesure où la réduction du nombre de régions rend le scrutin régional beaucoup plus médiatique car il met en vedette la, ou le, président de région.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** juge que la situation est assez claire au niveau de la majorité macroniste qui présentera des listes partout sans grande chance de l'emporter. LREM cherchera juste à avoir quelques élus régionaux probablement par alliance au second tour et, si oui, lesquelles et avec qui ? Sans oublier qu'ils ont permis de sauver des présidents de région de droite, cette fois-ci, que va-t-il se passer ?

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** note que la situation est beaucoup plus complexe à la gauche non macroniste. Trois forces politiques devraient se présenter dans quasiment toutes les régions : un pôle socialiste, un groupe écolo-socialiste et un regroupement autour de La France insoumise (LFI).

Par exemple, en Ile de France, au premier tour, on trouvera : 1. une liste Parti socialiste (PS), divers clubs socialistes et des «En marche» ayant quitté LREM, 2. une liste Europe Ecologie-Les Verts (EELV) avec Génération.s (Hamon) et des micro-partis écologues, 3. une liste La France Insoumise (LFI) avec le PCF et l'extrême gauche.

Le but de ces trois forces politiques de gauche est identique : arriver en première position pour se trouver à la tête d'une fusion des trois listes au second tour. A priori les fusions entre liste PS et liste EELV semblent acquises dans la plupart des régions, le ralliement de LFI reste incertain. Mais tout peut changer selon l'ordre d'arrivée des listes au premier tour.

La conquête d'une seule région par les Verts mettrait en orbite un candidat écolo radical pour l'élection présidentielle de 2022, avec une potentielle «union de la gauche» allant du PS jusqu'à LFI.

Cette hypothèse est peu probable dans les régions déjà ancrées à gauche à cause de la prime au sortant membre du PS. Elle constitue un risque sérieux dans plusieurs régions ayant une majorité de droite et du centre.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** estime que le Rassemblement National (RN) peut enregistrer de bons scores principalement dans trois régions, mais il ne disposera pas d'une capacité de fusion pour l'emporter en dehors d'une circonstance peu probable de quadrangulaire au second tour.